

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DU KOUNG KHI
ARRONDISSEMENT DE DJEBEM
COMMUNE DE DEMDENG
SECRETARIAT GENERAL
SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION
KOUNG-KHI DIVISION
DJEBEM SUBDIVISION
DEMDENG COUNCIL
GENERAL SECRETARY
SIGAMP

DECISION

N° 003 /D/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2021 DU 13 Avril 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 / AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2022 DU 18/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE DJEBEM (LOT 1) ET AU CENTRE COMMERCIAL DE SEMTO (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
- Vu le Décret N° N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu L'Arrêté N° 000113 /A/MINDDEVEL du 24 Juin 2021 constatant l'élection du Maire à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 10 Juin 2021 dans la Commune de Demdeng, Département de Koung-Khi, Région de l'Ouest ;
- Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 2022.

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus ;

Considérant Le Rapport d'Analyse du 30 Mars 2022 et le Procès-Verbal N° 13 du 1er Avril 2022 relatif à l'examen du Rapport d'analyse et à la proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre commande, objet de l'Appel d'offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise **ETS BOJIP'S SHALOM BP: 13 945 YAOUNDE, TÉL: 695 22 43 14 / 675 97 07 22**, pour un montant de **24 953 540** (Vingt-quatre millions neuf cent cinquante-trois mille cinq cent quarante) **FCFA TTC (LOT 1)** et **15 712 499** (quinze millions sept cent douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf) **FCFA TTC (LOT 2)** pour un délai d'exécution de **Quatre (04) Mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

DEMDENG, LE **13 AVR 2022**
LE MAIRE, AUTORITE CONTRACTANTE

- AMPLIATIONS :**
- DD MINMAP/KK
 - PDT/CIPMP-DDG
 - ARMP/OUEST
 - AFFICHAGE
 - CHRONO/ARCHIVES.

